Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-212201669-20260407-DCM_2026_020-DE

PENVÉNAN
Côtes d'Armor
Aodoù-an-Arvor
PERWENAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 07 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de PENVÉNAN, légalement convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yvon LIRZIN.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LIRZIN Yvon, M. MATHÉ Jacques, Mme GÜNEY Lorène, M. POUGNARD Xavier, Mme DERRIEN Anne-Marie, M. LETTY Patrick, Mme GRIS Chantal, M. MONTIER François, Mme LE MORVAN Claire, M. PRAT Didier, M. LOUTRAGE Jean-Marie, Mme MERCERON Armelle, Mme DUFOUR Laurence, Mme LE QUEMENT Isabelle, Mme LE CALVEZ Florence, Mme CONSTANTIN Anne-Perrine, M. MALLO Cédric, Mme TRANVOUEZ Anne, M. DUFOUIN Eric, Mme ALLAIN Pascale et M. GUILBAUD Alexandre.

PROCURATIONS : M. BOUDOU Laurent à M. MALLO Cédric
M. ROCHEREAU Yohann à Mme GÜNEY Lorène

SECRÉTAIRE : Mme CONSTANTIN Anne-Perrine

Présents : 21 **Pouvoirs :** 2 **Votants : 23**

DCM_2026_020	**CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DÉSIGNATION DE SES MEMBRES**

Monsieur le Maire explique que conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Il indique que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Il précise que le Maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Monsieur le Maire propose de créer six commissions municipales suivantes, chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil :

- Commission FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- Commission TRAVAUX - ENVIRONNEMENT
- Commission AFFAIRES MARITIMES
- Commission TOURISME – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- Commission EDUCATION – SPORT
- Commission CULTURE - COMMUNICATION

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-212201669-20260407-DCM_2026_020-DE

Il propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec **un maximum de dix membres**, chaque membre pouvant faire partie d'une à six commissions.

Il soumet ces propositions au vote et procède à un appel à candidature pour désigner les membres de chaque commission.

SUR proposition de Monsieur le Maire ;

VU le Code Général des Collectivités Locales, et notamment l'art. L 2121-21 et l'article L.2121-22 ;

VU les procès-verbaux d'installation du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret à la désignation des membres des commissions communales ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE, à l'unanimité, de déroger à l'obligation de désignation au scrutin secret en procédant à un vote à main levée ;

- **ADOPTE, à la majorité,** par **19 voix POUR**, **2 voix CONTRE** (*Mme Anne TRANVOUEZ et M. Eric DUFOUIN*) et **2 abstentions** (*M. Alexandre GUILBAUD et Mme Pascale ALLAIN*), la liste des commissions municipales suivantes :

- Commission FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- Commission TRAVAUX - ENVIRONNEMENT
- Commission AFFAIRES MARITIMES
- Commission TOURISME – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- Commission EDUCATION – SPORT
- Commission CULTURE - COMMUNICATION

- **FIXE, à la majorité,** par **19 voix POUR**, **2 voix CONTRE** (*Mme Anne TRANVOUEZ et M. Eric DUFOUIN*) et **2 abstentions** (*M. Alexandre GUILBAUD et Mme Pascale ALLAIN*), le nombre de membres des commissions à **un maximum de dix membres**, chaque membre pouvant faire partie d'une à six commissions.

- **DÉSIGNE**, après appel à candidatures, **à la majorité,** par **19 voix POUR**, **2 voix CONTRE** (*Mme Anne TRANVOUEZ et M. Eric DUFOUIN*) et **2 abstentions** (*M. Alexandre GUILBAUD et Mme Pascale ALLAIN*), les membres composant les commissions, comme figurant en annexe.

Fait et délibéré, à Penvénan, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Monsieur Yvon LIRZIN

Mme le Maire atteste le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité
par télétransmission le :
affichée le :

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux à compter de la dernière formalité accomplie. Si l'affichage constitue cette dernière formalité, le délai court à compter du premier jour d'affichage de la décision.

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-212201669-20260407-DCM_2026_020-DE

PENVÉNAN
Côtes d'Armor
Aodoù-an-Arvor
PERWENAN

COMPOSITION DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Avril 2026

FINANCES ADMINISTRATION GENERALE	TRAVAUX ENVIRONNEMENT	AFFAIRES MARITIMES	TOURISME DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	EDUCATION SPORT	CULTURE COMMUNICATION
Yvon LIRZIN *Président*	Yvon LIRZIN, *Président*	Yvon LIRZIN, *Président*	Yvon LIRZIN, *Président*	Yvon LIRZIN, *Président*	Yvon LIRZIN, *Président*
Jacques MATHE *Vice-Président*	Patrick LETTY *Vice-Président*	Xavier POUGNARD *Vice-Président*	Isabelle LE QUEMENT *Vice-Présidente*	Jean-Marie LOUTRAGE *Vice-Président*	Lorène GÜNEY *Vice-Présidente*
Lorène GÜNEY	Didier PRAT	Patrick LETTY	Patrick LETTY	Chantal GRIS	Perrine CONSTANTIN
Laurence DUFOUR	Cédric MALLO	Didier PRAT	Florence LE CALVEZ	Lorène GÜNEY	Yohann ROCHEREAU
Laurent BOUDOU	Florence LE CALVEZ	François MONTIER	Perrine CONSTANTIN	Laurence DUFOUR	Florence LE CALVEZ
Cédric MALLO	François MONTIER	Lorène GÜNEY	Claire LE MORVAN	Yohann ROCHEREAU	Anne-Marie DERRIEN
Xavier POUGNARD	Laurent BOUDOU	Armelle MERCERON	Lorène GÜNEY	Armelle MERCERON	Chantal GRIS
Alexandre GUILBAUD	Xavier POUGNARD	Florence LE CALVEZ	Jacques MATHE	Alexandre GUILBAUD	Alexandre GUILBAUD
Anne TRANVOUEZ	Pascale ALLAIN	Pascale ALLAIN	Pascale ALLAIN	Eric DUFOUIN	Anne TRANVOUEZ
	Eric DUFOUIN	Eric DUFOUIN	Anne TRANVOUEZ		

Mairie – 10 Place de l'Église, 22710 PENVÉNAN
Téléphone : 02 96 92 67 59 / E-mail : accueil.mairie@ville-penvenan.fr / Site internet : www.ville-penvenan.fr